



MAIRIE DE COURMEMIN

DEMANDE DE RACCORDEMENT AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES

SERVICE ASSAINISSEMENT

Votre interlocutrice : Annabelle LEFEVRE
Courriel : mairie.courmemin@orange.fr

Téléphone : 02.54.83.84.07.

Je soussigné(e)

Monsieur :

Madame :

Demeurant à :

Nom	Nom	N°
Prénom	Prénom	Rue
Né le	Né le
A	A
Profession	Profession	Code postal :
Tél	Tél	Ville :
Fax	Fax
Courriel	Courriel

J'ai l'honneur de solliciter auprès de Monsieur le Maire de la commune de COURMEMIN l'autorisation de faire raccorder au collecteur d'eaux usées l'immeuble

N° de parcelle

Adresse

.....

Commune de

N° de permis de construire (le cas échéant) : 041 068

INFORMATIONS ET MODALITES FINANCIERES :

Il est précisé que les frais de raccordement qui sont à la charge du propriétaire comprennent :

- les travaux de raccordement selon le devis cosigné par le propriétaire et la commune de Courmemin
- un contrôle gratuit des installations privatives d'assainissement des eaux usées en domaine privé
- la Participation Financière pour l'Assainissement Collectif (PFAC) selon l'article L1331,7 du Code de la Santé Publique du 30 mars 2016. Son montant s'élève à 1500 € TTC selon la délibération n°2019-98 du 20 décembre 2019, il pourra être révisé par le Conseil Municipal.

Le demandeur déclare avoir pris connaissance du règlement du service d'assainissement collectif et des modalités de raccordement.

Fait à	Cadre réservé à la commune de Courmemin
Le	Transmis à l'exploitant pour chiffrage le :
Signature du demandeur	Date Cachet